



Un financement équitable du sport et de l'activité physique en français pour une francophonie saine et active

Mémoire de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et de la Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA) présenté au ministère du Tourisme et du Sport dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique en matière de francophonie*

Nathalie Lachance, présidente de l'ACFA
Isabelle Laurin, directrice générale de l'ACFA
Denis Fontaine, président de la FSFA
Céline Dumay, directrice générale de la FSFA

Le 11 décembre 2023

Introduction

[1] L'Association canadienne-française de l'Alberta (« ACFA ») et la Fédération du sport francophone de l'Alberta (« FSFA ») présentent au ministère du Tourisme et du Sport un mémoire dans le cadre de la mise en œuvre la *Politique en matière de francophonie* du gouvernement de l'Alberta. L'ACFA et la FSFA souhaitent porter à l'attention du ministère des considérations spécifiques à la francophonie albertaine pour développer ses services et ses programmes en français.

[2] Fondée en 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la francophonie albertaine. L'ACFA rallie les forces vives de la société en vue de protéger les acquis, faire avancer les droits et accroître la vitalité des communautés francophones de l'Alberta. Son mandat est de représenter la population d'expression française de l'Alberta, de promouvoir son bien-être physique, intellectuel, économique, culturel et social, ainsi que d'encourager, faciliter et promouvoir l'apprentissage du français et la valorisation de la francophonie albertaine. Par ailleurs, l'ACFA promeut l'inclusion, en Alberta, des locuteurs et des locutrices du français, qu'ils et elles aient le français comme langue maternelle ou langue apprise, de toutes les origines au sein d'un espace francophone pluriel.

[3] Fondée en 1994, sous le nom de la Société des Jeux, la FSFA est l'organisme chef de file en matière de sport et d'activité physique pour la francophonie albertaine. L'organisme à but non lucratif a cinq mandats principaux : (1) promouvoir le sport et l'activité physique, (2) développer et offrir des événements, des programmes et des services, (3) renforcer les capacités des intervenants dans le milieu sportif (ex. athlètes, entraîneurs), (4) créer et soutenir des partenariats avec d'autres institutions (ex. écoles, organismes communautaires, organisations sportives) (5) et exercer un leadership provincial au sein de la francophonie albertaine.

[4] Dans ce mémoire, l'ACFA et la FSFA présentent les éléments suivants :

- a) Le **statut du français en Alberta** en dressant un portrait démographique de la francophonie albertaine et en soulevant trois textes législatifs soutenant l'offre de services en français et la reconnaissance de la francophonie dans la province ;
- b) Des **éléments à prendre en considération**, principalement basés sur la littérature existante, pour comprendre le principe de vitalité de la francophonie albertaine retrouvé dans la *Politique en matière de francophonie*;
- c) Un **survol des programmes et des services** offerts en français par la FSFA dans le secteur du sport et de l'activité physique;
- d) Des **recommandations** pour que l'accès aux sports et à l'activité physique financé par la province de l'Alberta soit aussi disponible pour les Albertains et Albertaines d'expression française et qu'il soit de qualité comparable aux services disponibles en anglais.

Statut du français en Alberta

Portrait démographique

[5] La francophonie albertaine est bien ancrée au sein de la province de par son histoire, sa démographie et ses institutions.

[6] La première présence francophone en Alberta remonte au 18^e siècle, soit à plus de 200 ans. Le français était la première langue européenne parlée sur le territoire qui est devenu l'Alberta. Dès le 19^e siècle, plusieurs communautés métisses, missions franco-catholiques et villages francophones furent

mis sur pied. D'ailleurs, quatre de ces villages sont devenus officiellement bilingues : Beaumont, Legal, Falher et Plamondon¹.

[7] Aujourd'hui, l'Alberta compte la plus grande population ayant le français comme première langue officielle parlée et vivant en situation minoritaire au Canada après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick².

[8] Selon le recensement 2021 de Statistique Canada, 79 965 (1,88%) Albertains et Albertaines ont le français comme première langue officielle parlée, 88 005 (2,06%) affirment que le français est leur langue maternelle et 261 435 (6,13%) affirment avoir une connaissance du français³.

[9] De plus, l'Alberta compte la deuxième plus grande population d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au pays (excluant le Québec). On compte 67 140 enfants, de 0 à 18 ans, dont au moins un des parents est un ayant droit⁴. L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et des libertés* (« Charte ») permet aux ayants-droit que leur(s) enfant(s) soi(en)t instruit(s) dans la langue officielle minoritaire; en Alberta ceci est le français.

[10] Le français se place au 4^e rang des langues maternelles en Alberta, après l'anglais qui figure au 1^{er} rang (3 083 840), le tagalog au 2^e rang (108 395) et le Pendjabi au 3^e rang (91 070). Le français se range toutefois au 2^e rang derrière l'anglais lorsque l'on considère la connaissance de la langue⁵.

[11] Plus encore, il y a eu une augmentation et une diversification de la population d'expression française au fil des ans.

[12] Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant le français comme première langue officielle parlée a augmenté de 35,9% sur une période de 20 ans (2001-2021)⁶. Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant une connaissance du français a quant à lui augmenté de 54,6% sur une période de 30 ans (1991-2021)⁷.

[13] Bien que plusieurs francophones soient nés en Alberta, la majorité d'entre eux sont venus de partout à travers le Canada et le monde. Parmi les Albertains et les Albertaines ayant le français comme langue maternelle, environ 25% d'entre eux sont nés en Alberta, 52% proviennent d'ailleurs au Canada (ex. Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario) et 23% d'ailleurs dans le monde, principalement d'Afrique⁸.

¹ Gouvernement de l'Alberta. « Le patrimoine francophone en Alberta ». <https://www.alberta.ca/fr-CA/francophone-heritage.aspx>

² Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

³ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁴ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*

⁵ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁶ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019016-fra.pdf?st=xgAyz9SW> ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁷ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1991, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1996, Alberta*.

⁸ Statistique Canada, *Faits saillants sur la langue française en Alberta en 2021*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023013-fra.htm>

[14] Par ailleurs, la population d'expression française est éparpillée sur le territoire, étant donné qu'historiquement des communautés francophones se sont établies partout en province.

[15] Environ un tiers de la population d'expression française habite à Calgary, un tiers à Edmonton et le dernier tiers se retrouve dispersé parmi des villes de taille moyenne (Grande Prairie, Fort McMurray, Red Deer, Lethbridge), des villes avec des services fédéraux comme des parcs nationaux (Jasper, Banff, Canmore) et des bases militaires (Wainwright, Cold Lake), des communautés rurales plus traditionnelles (région de Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Bonnyville, Legal, Morinville, Beaumont, Plamondon) et de nouvelles communautés (banlieues de Calgary et d'Edmonton, Brooks).

[16] Pour desservir cette population, il existe entre autres 43 écoles francophones, quatre conseils scolaires francophones, près d'une quarantaine de garderies et de prématernelles, une institution postsecondaire de langue française, 215 écoles qui offrent des programmes pour les apprenants du français (ex. immersion française) et plus d'une soixantaine d'organismes communautaires.

Encadrements législatifs

[17] Trois textes législatifs encadrent officiellement l'offre de services en français en Alberta et la reconnaissance de la francophonie albertaine, soit (1) la *Loi sur les langues officielles*, (2) la *Charte canadienne des droits et libertés* et (3) la *Politique en matière de francophonie*.

[18] Au niveau fédéral, la francophonie albertaine est reconnue comme une communauté de langue officielle au Canada selon la *Loi sur les langues officielles*. Adoptée en 1969, cette loi fédérale reconnaît le français comme l'une des deux langues officielles au pays et garantit l'accès à des services en français dans les institutions fédérales.

[19] De plus, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit aux citoyens canadiens qui ont comme langue maternelle le français, qui ont reçu leur instruction au niveau primaire en français au Canada, ou dont l'un de leurs enfants a reçu son instruction primaire ou secondaire en français au Canada, le droit à l'éducation francophone de qualité équivalente à celle offerte à la majorité anglophone pour tous leurs enfants. Il garantit également à ces citoyens le droit à la gestion et au contrôle des établissements scolaires francophones financés par les provinces. L'article 23 a comme objectif de protéger la langue et les cultures francophones en situation minoritaire et a un « caractère réparateur » pour « remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion progressive des minorités parlant l'une ou l'autre langue officielle » et « combattre l'assimilation »⁹.

[20] Au niveau provincial, l'Alberta s'est dotée de sa *Politique en matière de francophonie* (« *Politique* ») en 2017, qui a été révisée en 2023, afin de développer l'offre de services en français et par le fait même d'élargir son accès aux fonds du gouvernement fédéral disponibles à cet effet¹⁰, notamment grâce à l'*Entente Canada-Alberta sur les services en français*. Cette entente avec le

⁹ Gouvernement du Canada. « Article 23 – Droits à l'instruction dans la langue de la minorité. » <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/check/art23.html>

¹⁰ Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie : Améliorer les services en français pour soutenir la vitalité des communautés francophones de l'Alberta*. <https://open.alberta.ca/dataset/64517dbc-b73d-4ccd-9fd9-b7d7324099ec/resource/704f3e8d-582b-4999-9850-612c6c69ded2/download/cul-french-policy-2023-francais.pdf>

ministère du Patrimoine canadien du gouvernement fédéral vise spécifiquement à développer l'offre de services en français au sein de la province¹¹.

[21] Par le biais de la *Politique*, le « gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population dynamique et plurielle d'expression française à la province. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles¹². »

[22] La *Politique* « s'applique à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement de l'Alberta, ainsi qu'aux services judiciaires¹³. »

Éléments à prendre en considération : vitalité de la francophonie albertaine

[23] Aux yeux de la francophonie albertaine, le concept de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire (« CFSM »), un des principes directeurs de la *Politique* du gouvernement de l'Alberta mentionné ci-dessus, est fondamental à maîtriser afin d'offrir des services en français qui répondent réellement aux besoins des CFSM et qui sont équivalents à ceux offerts en anglais. En comprenant ce que la francophonie albertaine entend par « vitalité », le ministère du Tourisme et du Sport pourra mieux cibler ses actions pour mettre en œuvre la *Politique*.

[24] Cette section présente de nombreuses études réalisées par des chercheurs et chercheuses sur le sujet de la vitalité des CFSM au Canada et sur l'importance d'institutions, de programmes et de services par et pour les francophones pour assurer cette vitalité.

[25] Le concept de vitalité d'une communauté relève de trois « variables structurales... (démographique, institutionnelle et statutaire) qui assurent le maintien ou la croissance du groupe comme entité distincte.¹⁴ » La variable statutaire se définit comme le statut socioéconomique et historique d'un groupe linguistique¹⁵. Quant à elle, la variable démographique se définit comme la distribution et le nombre de personnes qui s'identifient au groupe linguistique¹⁶. La section précédente sur le statut du français en Alberta, a permis d'illustrer que le statut historique du français est bien ancré, que la francophonie albertaine se retrouve dispersée un peu partout dans la province et que le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant une connaissance du français a augmenté de 56,4% depuis 1991, tous des éléments pour satisfaire ces deux variables de la vitalité.

[26] En contrepartie, pour la francophonie albertaine, la variable institutionnelle est celle qui nécessite une attention particulière puisqu'elle est la plus dépendante de la volonté et de la capacité de

¹¹ Secrétariat francophone et Ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine.

<https://open.alberta.ca/dataset/4e09af7c-3a65-4a37-a682-85ba36f2da1c/resource/5efc91f5-23db-4e02-8f58-f950da3c8ca0/download/cmsw-2019-2020-entente-canada-alberta-sur-les-services-en-francais-lignes-directrices.pdf>

¹² Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 6.

¹³ Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 6.

¹⁴ Rodrigue Landry. 2021. « Loi sur les langues officielles et vitalité des minorités : mission impossible ou œuvre inachevée? » *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, (17), 126-161. Page 132. <https://doi.org/10.7202/1084703ar>

¹⁵ Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. 1994. « The genesis of vitality theory: historical patterns and discursive dimensions ». *International Journal of the Sociology of Language*, (108), 167-206. <https://doi.org/10.1515/ijsl.1994.108.167>

¹⁶ Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. 1994. « The genesis of vitality theory... »

développer des institutions. Les institutions sont séparées en deux (2) catégories, soit formelles et informelles¹⁷. En Alberta, des institutions formelles, comme les écoles primaires et secondaires, sont mieux développées, en partie puisque l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garanti des droits et un financement en conséquence du gouvernement de l'Alberta. Quant aux institutions informelles, comme les organismes communautaires qui offrent des programmes et services pour tous les autres secteurs, elles sont moins développées et certaines reçoivent peu de financement du gouvernement de l'Alberta.

[27] Pourtant, « la vitalité globale d'une communauté linguistique est le résultat de l'interaction de ces trois groupes de variables¹⁸. » Par conséquent, lorsqu'il y a des faiblesses au sein de l'une de ces trois variables, c'est la vitalité globale de la communauté qui en souffre.

La complétude institutionnelle

[28] Vu l'importance de la variable institutionnelle, mais les défis qui sont souvent rencontrés à ce niveau par les CFMS, plusieurs chercheurs et chercheuses se sont penchés sur cette variable en explorant la notion de « complétude institutionnelle ».

[29] La complétude institutionnelle est la notion que les institutions (ex. écoles, lieux de culte, hôpitaux, organismes communautaires, etc.) sont « considérées comme une condition qui contribue à l'épanouissement des minorités¹⁹. » En d'autres mots, la complétude institutionnelle est la capacité des CFMS de « détenir des institutions » et que ces institutions soient « gérées par et pour » la communauté²⁰.

[30] Le gouvernement fédéral a d'ailleurs reconnu l'importance d'avoir une complétude institutionnelle et a souligné le rôle que les provinces doivent aussi jouer à ce niveau : « Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont eux-mêmes des obligations linguistiques envers leurs minorités et cela passe par le soutien et la protection de leurs institutions²¹. »

[31] D'autres instances provinciales ont aussi souligné cette importance d'assurer la survie des institutions des CFMS. Par exemple, la cour divisionnaire de l'Ontario dans l'arrêt *Lalonde v. Ontario (Commission de restructuration des services de santé) (« affaire Montfort »)*, a soulevé : « Les institutions sont vitales pour la survie des communautés culturelles. Elles sont beaucoup plus que des fournisseurs de services. Elles sont des milieux linguistiques et culturels qui fournissent aux individus les moyens d'affirmer et d'exprimer leur identité culturelle, et qui, par extension leur permet de réaffirmer leur appartenance culturelle et à une communauté. L'individu et la famille sont incapables à eux seuls de maintenir l'identité linguistique et culturelle d'une communauté. Ainsi, ces institutions doivent exister

¹⁷ Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. 1994. « The genesis of vitality theory... »

¹⁸ Anne Gilbert et al. 2005. « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel ». *Francophonie d'Amérique*, (20), 51-62. Page 52-53 <https://doi.org/10.7202/1005336ar>

¹⁹ Linda Cardinal et Rémi Léger. 2017. « La complétude institutionnelle en perspective. » *Politiques et Sociétés*, (36), 3-14. Page 3 <https://doi.org/10.7202/1042233ar>

²⁰ Éric Forgues et al. 2020. « La construction d'espaces francophones comme projet de société en milieu minoritaire. » *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (13), 29-48. <https://doi.org/10.7202/1070389ar>; Linda Cardinal et Rémi Léger. 2017. « La complétude institutionnelle en perspective. »

²¹ Gouvernement du Canada. 2021. *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*. Page 16 <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/egalite-langues-officielles.html>

dans un éventail aussi large que possible de sphères d'activités sociales afin de permettre à la communauté minoritaire de se développer et de maintenir sa vitalité²². »

[32] Par conséquent, avoir accès à des espaces de la majorité, où la langue et les cultures francophones sont intégrées, n'est pas une solution pour atteindre la complétude institutionnelle et assurer la vitalité de la francophonie albertaine. La communauté atteint la complétude institutionnelle seulement lorsqu'elle dispose des institutions nécessaires au maintien de relations interpersonnelles²³, c'est-à-dire que les membres ont la plupart de leurs relations personnelles au sein de leur groupe linguistique²⁴.

[33] Ainsi, les CFMS font souvent référence à l'approche du « par et pour » qui « donne aux communautés la possibilité de déterminer elles-mêmes leurs besoins et priorités et de recommander où devraient aller les investissements gouvernementaux qui visent leur épanouissement²⁵. »

La construction identitaire et transmission linguistique

[34] Des chercheurs expliquent également que les institutions francophones « peuvent assurer la transmission de la langue, de la mémoire et de la culture, ainsi que la construction identitaire²⁶. » Ainsi, les organismes communautaires au sein des CFMS sont amenés à avoir une « double mission », contrairement aux organismes de la majorité anglophone. En effet, en plus de mener leur raison d'être, ils doivent aussi contribuer à la construction identitaire et à la transmission linguistique chez les Albertains et Albertaines d'expression française.

[35] Le contexte social où se retrouve une personne (ex. famille, école, communauté) joue un rôle primordial sur comment elle s'identifie. Comme cela a été expliqué dans l'affaire Montfort, le noyau familial n'est tout simplement pas suffisant pour garantir qu'une personne puisse s'identifier en tant que membre de sa communauté. Il est nécessaire que des organisations communautaires proposent des programmes et des moyens d'interagir avec la communauté afin de garantir que cette personne puisse s'identifier fermement à sa communauté²⁷. Le rôle que les organismes et les institutions communautaires jouent dans la construction identitaire d'un francophone ne peut donc pas être écarté.

[36] D'ailleurs, l'arrimage entre les institutions communautaires est important, puisqu'il assure que « la construction identitaire des enfants et des jeunes se fera avec moins d'oscillations, de désarroi et d'angoisse.²⁸ » Cet arrimage explique pourquoi les organismes communautaires francophones de l'Alberta sont souvent interpellés par les écoles francophones pour offrir des programmes et des services en français. En fait, le ministère de l'Éducation de l'Alberta indique que les écoles francophones ont le mandat d'offrir un programme qui favorise le « développement des habiletés langagières et la

²² Lalonde v. Ontario (Commission de restructuration des services de santé), 1999 CanLII 19910 (ON SCDC), <https://canlii.ca/t/g1grn>. Traduction de l'anglais.

²³ Raymond Breton. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. » *American Journal of Sociology* 70, no. 2 (1964): 193-205.

²⁴ Linda Cardinal et Rémi Léger. 2017. « La complétude institutionnelle en perspective. » *Politique et Sociétés* 36, no 3 : page 5. <https://doi.org/10.7202/1042233ar>

²⁵ Fédération des communautés francophone et acadienne du Canada. 2017. *Des impacts durables par et pour les communautés francophones en situation minoritaire*. Page 2

²⁶ Éric Forgues et al. 2020. « La construction d'espaces francophones comme projet de société en milieu minoritaire. » *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (13), 29-48. <https://doi.org/10.7202/1070389ar>

²⁷ Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). 2022. *Comprendre la construction identitaire*. https://acelf.ca/wp-content/uploads/2021/04/CCI-F1-4_ressource-1.pdf

²⁸ ACELF. 2022. *Comprendre la construction identitaire*. Ch.3 p.5

construction identitaire²⁹. » L'offre de programmes et services par les organismes communautaires devient alors elle aussi essentielle à la pleine mise en œuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

[37] Par ailleurs, le rôle des organismes communautaires pour assurer la transmission linguistique interpelle aussi les écoles avec des programmes d'immersion française. Les programmes d'immersion française en Alberta sont conçus pour que les enfants apprennent le français et utilisent des activités parascolaires en français « afin de permettre le développement des habilités langagières et l'appréciation de la culture³⁰. »

[38] De plus, avoir accès à des occasions de parler en français dans le quotidien permet aux apprenants du français et aux francophones, autant les jeunes que les moins jeunes, de contrer le phénomène de l'insécurité linguistique. L'insécurité linguistique a été défini comme un sentiment « de malaise, d'inconfort ou d'anxiété ressenti lorsqu'on utilise ou tente d'utiliser sa première langue ou une langue seconde³¹ » ou encore une « perception selon laquelle, l'accent, le choix de mots et la grammaire d'une personne ne correspondent pas aux normes langagières³² ». Pour les apprenants du français, l'insécurité linguistique peut aussi avoir comme conséquence qu'ils ne croient pas pouvoir réellement s'identifier comme étant bilingues³³.

[39] La complétude institutionnelle peut contrer le phénomène de l'insécurité linguistique, puisque « la sécurité linguistique dépend aussi de l'accès à toute une gamme d'espaces de vie qui normalisent l'utilisation du français.³⁴ » Canadian Parents for French a d'ailleurs soulevé l'importance « des milieux francophones » pour les apprenants du français, afin de « maintenir leur compétence linguistique et leur sécurité à un niveau élevé³⁵. »

Fédération du sport francophone de l'Alberta : Une institution de la francophonie albertaine

[40] Lorsque l'on met en pratique l'information présentée ci-dessus, la FSFA est considérée comme une institution de la francophonie albertaine. L'organisation est détenue et gérée par des Albertains et Albertaines d'expression française et elle offre des programmes et des services en français pour la population d'expression française. Cette section présente la FSFA, ainsi que ses programmes et services pour comprendre leur rôle fondamental afin d'assurer la vitalité de la francophonie albertaine.

[41] C'est le 8 avril 1994 que la francophonie albertaine fonde la Société des Jeux. L'organisme avait à l'époque le double mandat de (1) promouvoir auprès des jeunes la culture à travers les sports et (2) organiser les Jeux francophones de l'Alberta, un évènement annuel sportif provincial. En 2003, après une demande croissante pour des programmes et des services dans le secteur du sport et de l'activité

²⁹ Gouvernement de l'Alberta. « Éducation francophone. » <https://www.alberta.ca/fr/education-guide-francophone-education>

³⁰ Gouvernement de l'Alberta. « Le français langue seconde - Immersion. » <https://education.alberta.ca/%C3%A9ducation-en-fran%C3%A7ais-en-alberta/immersion-fran%C3%A7aise/?searchMode=3>

³¹ Commissariat des langues officielles. 2021. *(In)sécurité linguistique au travail*. p.1 <https://w2021www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes-autres-rapports/2021/insecurite-linguistique-au-travail-sondage-exploratoire>

³² Canadian Parents for French. 2020. *Développer la sécurité linguistique : soyez courageux! Parlez français!* p.1 <https://cpf.ca/wp-content/uploads/2020-Linguistic-Security-Brief-FR.pdf>

³³ Canadian Parents for French. 2020. *Développer la sécurité linguistique...*

³⁴ Fédération de la jeunesse canadienne-française. 2020. *Stratégie nationale pour la sécurité linguistique*. p.17 https://snsl.ca/wp-content/uploads/2020/03/FJCF_2020_SNSL_Document_FR_RGB.pdf

³⁵ Canadian Parents for French. 2020. *Développer la sécurité linguistique...* p.10

physique pour les Albertains et Albertaines d'expression française de tous âges, la Société des Jeux voit sa vocation s'élargir et se transforme pour devenir la FSFA.

[42] Aujourd'hui, les programmes et les services offerts par la FSFA se divisent en trois catégories en lien avec son mandat, soit (1) des événements sportifs, (2) des campagnes de sensibilisation et des ateliers pour promouvoir le bien-être et l'activité physique et (3) des formations et des prêts de matériel pour renforcer les capacités des intervenants dans le milieu sportif.

[43] Premièrement, la FSFA organise plusieurs événements sportifs, dont les Jeux francophones de l'Alberta, la Soirée de quilles, la Soirée de curling en français et la Course virtuelle. Ces événements connaissent continuellement du succès, soit en affichant complet ou en ayant une hausse de leurs inscriptions, ce qui témoigne de l'engouement chez les Albertains et Albertaines d'expression française pour des événements sportifs.

[44] Les Jeux francophones de l'Alberta (« JFA ») sont l'événement phare de la FSFA. Présenté pour la première fois en 1992, l'événement célébrera sa 30^e édition en 2024. Les JFA regroupent annuellement dans une communauté hôte (l'édition de 2023 a été tenue à Sylvan Lake et l'édition de 2024 se tiendra à Lac La Biche) entre 500 et 600 jeunes inscrits dans des écoles francophones et des programmes d'immersion française de la 7^e à la 12^e année, venus des quatre coins de l'Alberta, ainsi qu'une centaine de bénévoles, dont plusieurs avec des compétences sportives spécialisées comme des entraîneurs, des arbitres et des responsables de sports. Ces participants et participantes se rassemblent pour une fin de semaine de compétitions sportives et artistiques, mais aussi pour prendre part à des activités sociales afin de célébrer la langue française et les cultures francophones et rencontrer d'autres Albertains et Albertaines d'expression française.

[45] Ainsi, les JFA sont un événement provincial multisports et multidisciplinaire, l'équivalent pour la francophonie albertaine des *Alberta Winter Games* et des *Alberta Summer Games*. Tout comme les *Alberta Games*, les JFA font découvrir des communautés hôtes, suscitent un engagement chez des bénévoles, mettent en valeur les talents et célèbrent les accomplissements de ses participants et participantes, en plus d'avoir rejoint eux aussi des milliers d'Albertains et d'Albertaines au fil des ans³⁶.

[46] Mais, contrairement aux *Alberta Games*, qui, eux, sont une initiative du gouvernement de l'Alberta, les Jeux francophones de l'Alberta sont une initiative communautaire. De plus, les JFA se déroulent entièrement en français; les *Alberta Games* n'offrent pas d'occasions d'échanges en français pour les Albertains et Albertaines d'expression française.

[47] Par ailleurs, les JFA sont un événement d'envergure avec une demande sans cesse croissante. Depuis sa première édition, où presque 150 participants et participantes se sont regroupés à Edmonton, les inscriptions aux JFA ont augmenté de 300% et la FSFA doit même refuser des inscriptions en raison de sa capacité financière limitée.

[48] Les JFA ont été le sujet de plusieurs écrits académique, offrant des données probantes qui illustrent l'impact réel des Jeux francophones de l'Alberta sur la construction identitaire et la transmission de la langue auprès des jeunes et pour renforcer la francophonie albertaine³⁷.

³⁶ Gouvernement de l'Alberta. « Alberta Games. » <https://albertasport.ca/alberta-games/>

³⁷ Christine Dallaire et David Whitson. 1998. « Growing up in L'Archipel: Youth Identities in the Context of the Alberta Francophone Games. » *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, vol 2054: 91-102; Christine Dallaire. 1999. « *The Alberta*

[49] Lorsque les JFA ont été créés, les fondateurs ont conçu cet évènement pour promouvoir la francophonie albertaine. Ils « pensaient que le sport pratiqué en français et sous des auspices francophones serait un moyen efficace d'attirer les jeunes vers la communauté francophone.³⁸ » Le but de la création des JFA était « d'assurer la vitalité des institutions disponibles pour les jeunes francophones³⁹. » Pour plusieurs des organisateurs et les bénévoles, l'aspect francophone des JFA a été la principale raison pour laquelle ils ont choisi de participer aux JFA plutôt qu'aux *Alberta Summer Games*⁴⁰.

[50] Pour les participants et participantes provenant d'écoles francophones, les JFA appuient la construction identitaire. Lors d'entrevues pour une étude, les conseils scolaires francophones ont mis en valeur le « rôle plus important que les JFA sont censés jouer. En effet, les JFA ne revêtent pas seulement une composante éducative, ils deviennent aussi une occasion de développer la dimension "communautaire" des écoles francophones⁴¹. » L'importance d'avoir des activités récréatives dans des espaces informels est un « endroit clé où les jeunes se font des amis, forgent des valeurs et développent des identités.⁴² »

[51] Pour les participants et participantes provenant d'écoles avec un programme d'immersion française, les JFA leur donnent l'occasion de vivre une fin de semaine d'activités en français. Lors d'entrevues pour une étude, les conseils scolaires anglophones qui ont des programmes d'immersion française expliquent qu'ils « s'intéressent à l'expérience linguistique que les JFA offrent aux élèves pour "pratiquer" le français.⁴³ » Comme mentionné plus haut, l'insécurité linguistique est un véritable enjeu pour les apprenants du français et les JFA peuvent servir à contrer ce phénomène.

[52] Aujourd'hui, les jeunes provenant d'écoles francophones représentent 60% à 70% des participants et participantes, tandis que les jeunes des programmes d'immersion française représentent entre 30% à 40%. Par contre, le nombre de participants et de participantes des programmes d'immersion française est en augmentation constante depuis quelques années.

[53] Les JFA sont également un tremplin vers d'autres évènements sportifs francophones nationaux, dont les Jeux franco-canadiens de l'Ouest et du Nord et les Jeux de la francophonie canadienne. Par exemple, les Jeux francophonie canadienne sont un évènement d'envergure qui a lieu à tous les trois ans proposant des dizaines de disciplines et d'épreuves et regroupant dans une province hôte près de 1 000 participants et participantes, 250 entraîneurs et entraîneuses et des centaines de bénévoles provenant de partout au Canada⁴⁴. Bon nombre de participants et participantes pour l'Équipe Alberta sont recrutés lors des JFA et ont la chance de s'illustrer sur la scène nationale. La FSFA coordonne la délégation sportive pour Équipe Alberta.

Francophone Games: A Question of Identity. » Thèse.

https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape7/PQDD_0032/NQ46825.pdf; Christine Dallaire. 2003. « Sport's impact on the Francophoness of the Alberta Francophone Games (AFG). » *Language and Culture/Langue et Culture.* (25), 33-58. <https://doi.org/10.7202/008047ar>

³⁸ Christine Dallaire. 2003. « Sport's impact on the Francophones... » p.33 Traduction de l'anglais.

³⁹ Christine Dallaire. 1999. « *The Alberta Francophone Games...* » p.60 Traduction de l'anglais.

⁴⁰ Christine Dallaire. 1999. « *The Alberta Francophone Games...* » p.59

⁴¹ Christine Dallaire. 1999. « *The Alberta Francophone Games...* » p.85 Traduction de l'anglais.

⁴² Christine Dallaire et David Whitson. 1998. « Growing up in L'Archipel... » p.8 Traduction de l'anglais.

⁴³ Christine Dallaire. 1999. « *The Alberta Francophone Games...* » p.85 Traduction de l'anglais.

⁴⁴ Éric Forgues, Michelle Thompson, Christine Dallaire et Éric Mathieu Doucet. 2018. « Les Jeux de la francophonie canadienne. Épanouissement, identité et engagement de la jeunesse d'expression française au Canada : Rapport. » <https://fjcf.ca/wp-content/uploads/2018/09/RAPPORT-FINAL-1.pdf>

[54] Quant aux autres évènements de la FSFA, la Soirée de quilles en était à sa quatrième édition en 2022. Tenue à Edmonton annuellement, la soirée rassemble plus de 150 participants et participantes dans le but de s'amuser en français autour d'un sport et de passer une soirée en communauté. Les participants et participantes, en provenance d'un peu partout en province, ont aussi l'occasion de soutenir financièrement le sport en français en Alberta, puisque l'évènement est une occasion de lever des fonds pour les JFA. Par exemple, en 2022, plus de 5000\$ ont été amassés.

[55] Depuis 2006, la FSFA, en collaboration avec l'ACFA régionale d'Edmonton, organise aussi une Soirée de curling en français. Cette soirée a lieu au Shamrock Curling Club à Edmonton et est devenue un incontournable pour une clientèle adulte de la francophonie albertaine, affichant complet pratiquement chaque année et rassemblant plus de 16 équipes, ce qui représente 64 participants et participantes.

[56] La FSFA a ajouté plus récemment à sa série d'évènements sportifs, la tenue d'une course virtuelle provinciale, qui a lieu durant le mois de juin. Cet évènement est destiné à l'ensemble de la population albertaine d'expression française, dispersée aux quatre coins de la province et de tous âges, qui s'engagent à marcher ou à courir 1 km, 5 km, 10 km ou plus pendant les 10 jours qu'ont lieu la course. En 2022, la course a compté plus de 190 participants et participantes; les inscriptions ont plus que doublé en 2023, pour atteindre 406.

[57] Deuxièmement, la FSFA mène des campagnes de sensibilisation et des ateliers présentés par ses animateurs sportifs dans le but d'améliorer le bien-être et la santé physique, en plus de favoriser la littératie physique, chez les Albertains et Albertaines d'expression française. Ces campagnes et ateliers sont des initiatives ponctuelles ciblant habituellement des clientèles ou des secteurs spécifiques qui ont les plus grands besoins ou qui sont plus à risques (ex. milieu de travail, femmes, jeunes filles, nouveaux arrivants, écoles ou aînés).

[58] Les projets menés par la FSFA pour ce type de programmes et de services sont similaires à ceux de plusieurs organismes communautaires anglophones, comme *In Motion Network* et *Ever Active Schools*, entre autres, qui eux collaborent et reçoivent du financement du ministère du Tourisme et du Sport. La FSFA est l'organisme équivalent au sein de la francophonie albertaine. Les paragraphes ci-bas présentent quelques exemples de projets menés dans les dernières années.

[59] Pour le milieu du travail, la FSFA fait de la sensibilisation en français quant au bien-être en milieu de travail en collaboration avec l'Association La Girandole d'Edmonton et le Réseau santé Alberta, deux organismes francophones. La FSFA a créé des dépliants et une page web qui font la promotion de l'activité physique et des dangers d'être sédentaire en milieu du travail. La FSFA a aussi créé une campagne pour favoriser l'utilisation des escaliers, au lieu de l'ascenseur, pour tous ceux et celles qui visitent et travaillent à La Cité francophone, à Edmonton, un centre communautaire francophone où se trouvent plusieurs organismes et des centaines de travailleurs et travailleuses d'expression française.

[60] Pour les femmes, la FSFA a collaboré avec la Collation des femmes de l'Alberta en 2019 pour créer la campagne de sensibilisation bilingue « #ELLEBOUGE / #SHEMOVES ». Inspirée de la campagne anglaise, *This Girl Can*, dirigée par *Sport England*, la FSFA a innové en saisissant l'occasion de présenter l'une des toutes premières campagnes du genre au Canada et en français. La campagne a présenté le portrait de 24 femmes francophones de l'Alberta, de différentes tailles, âges, origines et

ayant différentes capacités sportives en vue de sensibiliser les femmes à l'activité physique et ses bienfaits, sachant que le nombre de femmes qui pratique un sport au Canada est inférieur à 20%. La campagne incluait un site web, des panneaux mobiles qui se sont déplacés partout en province, des présentations lors d'événements comme le Sommet canadien Le sport c'est pour la vie 2021 et de l'affichage sur des panneaux promotionnels dans plusieurs villes albertaines.

[61] Pour les jeunes filles, la FSFA organise annuellement, et ce depuis 2018, en collaboration avec la Coalition des femmes de l'Alberta et *In Motion Network*, l'évènement « Allez les filles » qui donne l'occasion aux filles de 13 à 18 ans d'essayer de nouveaux sports et de participer à des discussions pour mieux comprendre leurs réalités concernant l'activité physique. La plus récente édition, en 2022, a regroupé 70 filles à Red Deer pour l'évènement. De plus, étant donné l'important succès de la campagne de sensibilisation « #ELLEBOUGE / #SHEMOVES », la FSFA a reproduit l'exercice dans le cadre de la campagne bilingue « #ELLEBOUGEADOS / #TEENGIRLSMOVE ». Cette campagne présente le portrait de 12 adolescentes d'expression française de l'Alberta. À travers des vidéos et des photos, la campagne a mis en vedette ces jeunes filles qui ont surmonté leur peur et ont trouvé leur propre façon de faire de l'activité physique. La campagne s'est aussi déplacée dans plusieurs écoles francophones de la province, ce qui a permis à la FSFA d'offrir des ateliers aux jeunes filles.

[62] Au niveau scolaire, la FSFA est régulièrement interpellée pour offrir des ateliers sportifs auprès des élèves francophones ou inscrits dans les programmes d'immersion française, mais aussi présenter des conférences inspirantes d'athlètes de renom. Plus récemment, en décembre 2022, la FSFA a organisé une conférence virtuelle en français qui a mis en vedette Randy Chevrier, un ancien membre des Stampeders de Calgary de la Ligue canadienne de Football, durant laquelle les thèmes de résilience et de leadership ont été abordés. La conférence a rassemblé plus de 1000 participants des écoles francophones et d'immersion. Par le passé, il y a aussi eu des conférences de Kim St-Pierre, championne olympique en hockey sur glace féminin, et Bruny Surin, champion olympique en athlétisme, pour n'en nommer que quelques-uns.

[63] La FSFA a aussi mené un projet plus substantiel de 2014 à 2017 et a collaboré étroitement avec les quatre (4) conseils scolaires francophones pour mettre en place les « Communautés scolaires en santé ». Le projet a permis aux communautés scolaires francophones d'arrimer leurs écoles avec la priorité du gouvernement de l'Alberta de développer des communautés scolaires en santé, présentée dans le *Developing Healthy School Communities Handbook* (« *Handbook* »)⁴⁵. D'autres initiatives existaient en anglais, entre autres menées par les organismes *Ever Active Schools* et *Be Fit For Life*, mais les conseils scolaires francophones avaient besoin d'une initiative par et pour la francophonie albertaine. Le projet a été financé par le *Alberta Healthy School Community Wellness Fund* et la FSFA a été désignée pour le mener. La FSFA a établi plusieurs partenariats et créé des comités de travail dans le but de développer des ressources et des outils mettant l'accent sur les trois priorités retrouvées dans le *Handbook*, soit, (1) la saine alimentation, (2) la vie active et (3) les environnements sociaux positifs.

[64] Pour les aînés, la FSFA collabore régulièrement avec la Fédération des aînés franco-albertains, un organisme francophone, pour présenter des initiatives touchant la clientèle d'expression française de 50 ans et plus. Au fil des ans, la FSFA a livré trois (3) formations soit « Bouger pour le plaisir », « Bouger

⁴⁵ Université de l'Alberta – Centre pour la promotion des études en santé. 2011. « Developing Healthy School Communities Handbook. » <https://open.alberta.ca/dataset/509cc46f-b716-4eaf-b36b-3ca522b2f6b0/resource/9b19188f-d4ec-4ad0-9720-3ef7a1f0c801/download/2011-11-developing-healthy-communities-handbook.pdf>

sans en avoir l'air » et « Marche vers le futur ». Depuis 2010, la FSFA offre aussi des ateliers sportifs dans le cadre des Jeux franco +, un évènement présenté par la Fédération des aînés franco-albertains. En 2020 et 2021, la FSFA a aussi présenté la campagne de sensibilisation « Aînés en action » qui a mis en vedette dix (10) portraits d'aînés et d'aînées. Le but était d'aborder différentes activités physiques et thématiques afin de rappeler qu'il n'y a pas d'âge pour rester actif.

[65] Troisièmement, la FSFA offre des formations sur le développement de compétences pour les enseignants et enseignantes du primaire, les entraîneurs et entraîneuses et toutes personnes qui veulent perfectionner leurs connaissances de l'activité physique, de la littératie physique et des sports. En complément, la FSFA offre un service de prêt de matériel de sport (drapeaux, sifflets, ballons, dossards, filets, etc.) pour les organismes et les écoles qui n'ont pas accès aux matériaux nécessaires. La FSFA octroie aussi plusieurs bourses pour réduire les barrières qui empêchent les gens d'avoir accès au sport et à l'activité physique.

[66] Afin de pouvoir financer toutes ces initiatives, la FSFA reçoit des fonds des bailleurs de fonds suivants : Patrimoine canadien, Jeunesse Canada au travail, Carrière été et *Alberta Gaming and Liquor Commission* (AGLC). La FSFA reçoit occasionnellement des fonds d'autres bailleurs de fonds, comme le gouvernement de l'Alberta avec le *Community Initiatives Program*, mais les demandes doivent se faire annuellement et selon des projets; ces fonds ne sont pas garantis.

Recommandations

[67] À la lumière des informations présentées ci-dessus, il est évident que la FSFA est un organisme qui répond à de nombreux besoins de la population d'expression française albertaine de tous âges en ce qui concerne l'accès à l'activité physique et aux sports, mais aussi l'amélioration du bien-être et des compétences en littératie physique. Les services et programmes de la FSFA soutiennent le principe de vitalité contenu dans la *Politique en matière de francophonie* du gouvernement de l'Alberta. Par contre, l'organisme ne reçoit que peu de financement ponctuel et aucun financement opérationnel de la part du gouvernement provincial, ce qui nuit à la stabilité de cette institution et à la vitalité de la francophonie.

[68] Pourtant, le gouvernement de l'Alberta s'est donné un objectif précis qui concerne la FSFA dans son *Plan d'action pour la politique en matière de francophonie 2020-2023* : « Faciliter l'intégration de la Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA) dans les réseaux et les programmes de sports et d'activité physique.⁴⁶ » Cela fait plus de six (6) ans que la FSFA demande d'être intégrée dans le réseau, mais toujours sans succès.

[69] Ce n'est donc pas surprenant que cet objectif se retrouve également dans le *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*⁴⁷, développé par l'ACFA. En 2022, la francophonie albertaine s'est dotée de ce nouveau *Plan d'action* qui a comme but d'orienter le gouvernement quant aux possibilités et aux besoins de la francophonie albertaine en matière de services gouvernementaux pour la mise en

⁴⁶ Ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine, Gouvernement de l'Alberta, 2020, *Politique en matière de francophonie Plan d'action 2020-2023 : Améliorer les services en français pour soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta*, p.20. <https://open.alberta.ca/dataset/22c0db76-7a5f-4f34-9c6e-025affe6ac3c/resource/e8c5b01e-23df-4d5c-a813-c6393578e764/download/cmsw-french-policy-action-plan-2020-2023-french.pdf>

⁴⁷ ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*. https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/11/Version-officielle_Plan-d'action-FRAB-1.pdf

œuvre de la *Politique*. L'ACFA a mené un processus de consultation rigoureux qui a inclut des entrevues et des groupes de discussion auprès de 200 leaders d'organismes communautaires francophones et un sondage auquel ont répondu plus de 500 membres de la francophonie albertaine. Le *Plan d'action* compte plus de 200 actions regroupées dans huit (8) secteurs d'intervention ciblés.

[70] Les résultats de ces consultations ont démontré qu'avoir une plus grande offre de services en français dans le secteur de la santé et de l'activité physique est prioritaire pour la francophonie albertaine. Une des actions identifiées dans le Plan d'action est : « Intégrer la FSFA dans le réseau et les programmes de sports et d'activité physique (ex. *Physical Activity and Recreation Operating Grant Program*) pour que l'organisme puisse se positionner comme chef de file du sport en français auprès de la majorité anglophone et accéder à du financement provincial⁴⁸. »

[71] C'est pourquoi, **l'ACFA et la FSFA recommandent au ministère du Tourisme et du Sport du gouvernement de l'Alberta d'offrir un appui financier prévisible à la FSFA** afin de mettre en œuvre la *Politique en matière de francophonie*. À notre avis, le financement prévisible pourrait se réaliser de deux manières et s'intégrer dans les programmes et services déjà offerts par le ministère du Tourisme et du Sport. Ce financement s'alignerait aussi avec plusieurs objectifs et priorités du gouvernement de l'Alberta.

Option # 1 : Financement opérationnel

[72] Premièrement, un financement opérationnel pourrait être envisagé par le ministère du Tourisme et du Sport en bonifiant l'enveloppe du *Physical Activity and Recreation Operating Grant Program* pour y intégrer la FSFA, sans pénaliser les organismes anglophones qui reçoivent du financement de cette enveloppe. Comme présenté ci-haut, les programmes et les services de la FSFA promeuvent l'activité physique et la littératie physique auprès des Albertains et Albertaines d'expression française, ce qui est directement en lien avec « l'objectif de la Direction du sport, de l'activité physique et des loisirs (SPAR), qui consiste à encourager la population albertaine à être plus active, plus souvent, grâce aux loisirs et à l'activité physique⁴⁹. » De notre compréhension, à la suite d'échanges avec quelques fonctionnaires, ce programme est présentement fermé, regroupant un certain nombre d'organismes anglophones, et n'accepte pas de nouvelles candidatures. Ainsi, le programme ne finance aucun service ou programme par et pour la francophonie, n'atteignant pas le principe de vitalité de la *Politique*.

[73] L'option d'intégrer la FSFA dans ce programme serait aussi compatible avec une pratique du ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine du gouvernement de l'Alberta. Ce dernier a intégré des organismes francophones dans ses programmes de financement opérationnel. C'est le cas de la Société historique francophone de l'Alberta, qui a été désignée comme un *Provincial Heritage Organization* (PHO) et du Regroupement artistique francophone de l'Alberta, qui a été désigné comme un *Provincial Arts Service Organization* (PASO). Ces deux organismes sont des chefs de file reconnus par la francophonie albertaine dans les secteurs respectifs du patrimoine et des arts. Tout comme ces organismes, la FSFA est un organisme chef de file reconnu par la francophonie albertaine pour le secteur du sport et des saines habitudes de vie.

⁴⁸ ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, page 27.

⁴⁹ Gouvernement de l'Alberta. « Programme de subvention de fonctionnement pour l'activité physique et les loisirs. » <https://www.alberta.ca/fr/physical-activity-and-recreation-grants>

[74] Ce financement opérationnel s'alignerait également avec le plan d'action pour l'activité physique du gouvernement de l'Alberta, intitulé *Going the Distance : The Alberta Sport Plan 2014-2024* (« *Sport Plan* »). Le *Sport Plan* est arrimé avec la politique sportive du gouvernement de l'Alberta, *Active Alberta 2011-2021*⁵⁰, et la *Politique canadienne du sport 2012*⁵¹.

[75] Rappelons que le gouvernement fédéral a des obligations linguistiques vis-à-vis les communautés francophones en situation minoritaire, comme mentionné plus haut. La *Politique canadienne du sport 2012* évoque d'ailleurs que le gouvernement fédéral « s'engage : à garantir l'accès à des services en français⁵² ». Toutefois, elle fait aussi référence à l'engagement des gouvernements provinciaux à améliorer l'accès des « populations traditionnellement sous-représentées et/ou marginalisées ⁵³ ». Nous croyons que ces populations englobent la francophonie en Alberta, vu qu'elle est en situation minoritaire et qu'elle compte, parmi sa population, plusieurs groupes marginalisés.

[76] Quant à la politique sportive et au *Sport Plan* de la province, ils mettent l'accent sur plusieurs mesures que le gouvernement provincial doit prendre pour s'assurer que le sport en Alberta soit bien soutenu et qu'il réponde aux besoins des Albertains et Albertaines. Les grands thèmes du *Sport Plan* sont : (1) Promotion, (2) Alignement et collaboration, (3) Renforcement des capacités, (4) Solutions créatives et (5) Responsabilisation⁵⁴. Le travail de la FSFA est déjà aligné sur ces différents thèmes.

[77] Comme nous l'avons expliqué plus haut, la FSFA a accompli un travail considérable pour promouvoir le sport et la littératie physique par l'entremise de ses événements et de ses programmes, ainsi que de ses campagnes de sensibilisation. La FSFA a également fait preuve de collaboration en travaillant avec diverses écoles de la province et des organismes, qu'il s'agisse d'autres organismes de sport offrant des programmes et des services en anglais ou d'organismes de divers secteurs de la francophonie albertaine.

[78] Le but du développement des capacités des organismes est d'assurer que les organismes aient la capacité et la formation nécessaire pour répondre aux besoins actuels du sport en Alberta⁵⁵. Le développement de leaders communautaires est un des objectifs du *Sport Plan*⁵⁶. Comme mentionné plus haut, la FSFA, par le biais des JFA, donne l'occasion aux participants et participantes d'acquérir une expérience précieuse en matière de leadership. Le développement du leadership se fait également via des formations offertes par la FSFA pour soutenir les intervenants et intervenantes francophones œuvrant dans le milieu sportif. De plus, l'identification des appuis nécessaires pour améliorer les programmes et les services des organismes se retrouve dans le plan. La FSFA travaille depuis longtemps, avec des fonctionnaires du gouvernement de l'Alberta, pour essayer d'avoir plus de ressources financières pour leur programmation, avec très peu de succès.

⁵⁰ Gouvernement de l'Alberta. *Active Alberta 2011-2021*. <https://open.alberta.ca/dataset/b9c193cf-9dc3-4e15-8ed9-8c8961e9ad21/resource/e22bfd29-f397-4e34-8306-796526397ee8/download/5641678-2012-activealbertapolicy.pdf>

⁵¹ Ministère du Tourisme, des Parcs et de la Récréation, Gouvernement de l'Alberta. 2014. *Going the Distance: the Alberta Sport Plan 2014-2024*. <https://open.alberta.ca/dataset/7c63a91d-94d9-4f4a-9769-cdfde1d774ee/resource/1422f696-078b-4dc0-8f7b-eeec27d06912b/download/atpr-sportplan.pdf%22>

⁵² *Politique canadienne du sport 2012*, p. 17. https://sirc.ca/wp-content/uploads/2020/01/csp2012_fr.pdf

⁵³ *Politique canadienne du sport 2012*, p. 17.

⁵⁴ Ministère du Tourisme, des Parcs et de la Récréation, Gouvernement de l'Alberta. 2014. *Going the Distance...*

⁵⁵ Ministère du Tourisme, des Parcs et de la Récréation, Gouvernement de l'Alberta. 2014. *Going the Distance...*

⁵⁶ Ministère du Tourisme, des Parcs et de la Récréation, Gouvernement de l'Alberta. 2014. *Going the Distance...*

[79] L'introduction des solutions créatives a pour but d'assurer que le secteur du sport puisse mieux répondre aux tendances sociologiques et technologiques⁵⁷. Comme mentionné plus haut, les programmes et services de la FSFA incluent des campagnes de sensibilisation sur les médias sociaux, dont #ELLEBOUGE/#SHEMOVES et #ELLEBOUGEADOS/#TEENGIRLSMOVIES, des ateliers et des événements en format virtuel, par exemple la course virtuelle et les conférences inspirantes. Durant la pandémie, la FSFA a aussi proposé une série de vidéos sur les médias sociaux pour que les gens demeurent actifs chez eux en confinement. Cette initiative a reçu beaucoup d'attention et l'ACFA a décerné le prix Impact provincial en 2021 à la FSFA pour reconnaître le succès de cette initiative.

[80] Le soutien et la livraison des programmes sportifs sont aussi des éléments du *Sport Plan*. Le soutien aux sports cela fait référence aux aspects fondamentaux dont le système sportif albertain a besoin pour fonctionner⁵⁸. Le plan sportif reconnaît la nécessité de tenir compte de la diversité des communautés géographiques et démographiques. Comme expliqué plus haut, la francophonie albertaine est une communauté avec des spécificités géographiques et démographiques. La francophonie albertaine est une communauté linguistique minoritaire qui contribue à la mosaïque albertaine et doit être soutenue par le gouvernement albertain. La FSFA a un mandat provincial pour desservir la francophonie et offre ses programmes un peu partout dans la province, en plus de rejoindre une diversité de publics.

[81] Quant la livraison des programmes sportifs représente l'offre directe d'occasions sportives pour les Albertains et Albertaines⁵⁹. La reconnaissance dans le *Sport Plan* que les écoles jouent un rôle important dans le parcours des athlètes correspond d'ailleurs à la raison pour laquelle la FSFA est très présente dans les écoles, francophones et/ou avec des programmes d'immersion française, lorsqu'elle recrute pour les JFA ou pour offrir des ateliers. Le *Sport Plan* reconnaît aussi l'importance de la tenue d'événements sportifs d'envergure locale et provinciale. LA FSFA organise plusieurs événements sportifs provinciaux et au niveau local qui unissent des Albertains et Albertaines d'expression française pour faire du sport en français, comme présentés plus haut. De plus, l'importance de jeux multidisciplinaires, est reconnue dans le *Sport Plan*. Les JFA sont les jeux multidisciplinaires de la francophonie albertaine ; ils sont une initiative communautaire et ne sont pas du ressort du gouvernement provincial contrairement aux *Alberta Games*.

[82] Le gouvernement de l'Alberta devrait également saisir l'occasion que le *Sport Plan* viendra à échéance en 2024 pour prévoir des consultations avec la FSFA dans l'élaboration de ce dernier, afin que la perspective de la francophonie albertaine soit prise en compte, et l'intégrer dans le réseau d'organismes déjà consultés et financés par le ministère du Tourisme et du Sport. La francophonie albertaine a d'ailleurs soulevé l'importance de ce *Sport Plan* dans le *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, en y intégrant l'action suivante : « S'assurer dès la conception du prochain plan sportif de l'Alberta (*Alberta Sport Plan*) que celui-ci soit disponible en français et que les parties prenantes de la francophonie albertaine soient consultées⁶⁰. »

⁵⁷ Ministère du Tourisme, des Parcs et de la Récréation, Gouvernement de l'Alberta. 2014. *Going the Distance...*

⁵⁸ Ministère du Tourisme, des Parcs et de la Récréation, Gouvernement de l'Alberta. 2014. *Going the Distance...*

⁵⁹ Ministère du Tourisme, des Parcs et de la Récréation, Gouvernement de l'Alberta. 2014. *Going the Distance...*

⁶⁰ ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, p. 27.

Option #2 : Financement spécifique pour les Jeux francophones de l'Alberta (« JFA »)

[83] Deuxièmement, le ministère du Sport et du Tourisme pourrait envisager d'octroyer un financement spécifique pour soutenir les JFA en explorant des fonds fédéraux qui appuient l'offre de services en français. Ce financement spécifique viendrait adresser des défis engendrés par l'inflation, compenser pour le fait que les *Alberta Games* n'offrent aucune programmation en français et répondre aux besoins en construction identitaire et pour la transmission linguistique des écoles francophones et des programmes d'immersion française.

[84] Tout d'abord, les JFA occupent une large portion du financement de la FSFA, soit 39,6% du budget, vu leur envergure, mais connaissent d'importants défis financiers en raison de l'inflation exponentielle depuis plus d'un an. Cette inflation réduit énormément la capacité financière de l'organisme et menace l'offre de ses autres programmes et services, qui rappelons-le sont nécessaires pour assurer la vitalité de la francophonie.

[85] Pour l'édition 2022 des JFA, la FSFA avait budgété 168 000\$, ce qui était habituellement suffisant selon le taux de participation des années précédentes, tandis que le coût total s'est élevé à 191 958\$, créant un déficit de presque 24 000\$. Même si le taux de participation n'était pas plus important que les années précédentes, les frais de transport des participants et participantes ont connu une augmentation de presque 20 000\$, tandis que les frais des repas ont augmenté de 16 000\$; des ajustements à l'évènement ont aussi été réalisés afin de minimiser le déficit.

[86] Ensuite, les programmes du gouvernement de l'Alberta n'offrent aucune occasion aux athlètes francophones de se développer en français. Offrir un financement opérationnel à la FSFA, afin qu'elle puisse poursuivre son offre des JFA, serait un moyen pour le gouvernement de l'Alberta d'assurer que son offre de services dans le domaine sportif est de même qualité que celle disponible en anglais. En effet, la demande pour les JFA est tellement élevée, que la FSFA doit refuser des inscriptions, ce qui affaibli la complétude institutionnelle et met en péril la vitalité de la francophonie albertaine.

[87] Les Jeux francophones de l'Alberta ne reçoivent pas d'appui d'envergure de la province. De plus, seulement les *Provincial Sport Organizations* (« PSO ») reconnus par la province sont admissibles pour être partenaires des *Alberta Games*. La FSFA n'étant pas un PSO reconnu, il est impossible pour elle de contribuer aux *Alberta Games*, même si elle le voudrait.

[88] Le ministère pourrait explorer avec le Secrétariat francophone la possibilité d'allouer des fonds spécifiques pour les JFA. Il existe l'*Entente Canada-Alberta sur les services en français*, une entente provinciale-fédérale qui assure que la francophonie albertaine a accès à des services de qualité et comparables à ceux de la majorité anglophone.

[89] Pour l'*Entente Canada-Alberta sur les services en français*, à l'heure actuelle, l'Alberta reçoit le deuxième montant le plus bas de toutes les provinces, bien que sa population francophone soit la troisième plus importante parmi les provinces autres que le Québec. Depuis 2013, l'Alberta reçoit 650 000\$ par année, bien en-deçà du montant médian de 1,4 million de dollars reçu par les autres provinces hors Québec. Les négociations entre les gouvernements fédéral et provincial sont en cours. Le gouvernement fédéral a récemment prévu des fonds supplémentaires dans le cadre de ces ententes pour les prochaines cinq années et une partie de ces fonds pourraient être distribuée à l'Alberta, ce qui représenterait des fonds additionnels pour soutenir l'offre de services en français.

[90] Pour conclure, les demandes de la FSFA quant à l'obtention d'un financement prévisible ne sont pas nouvelles et s'alignent sans équivoque avec les objectifs du gouvernement de l'Alberta. L'urgence d'agir s'est accentuée, puisque l'inflation a provoqué d'importants problèmes financiers depuis la pandémie. La FSFA est le seul organisme en Alberta qui peut offrir des programmes et services en français dans le secteur du sport et de l'activité physique qui répondent aux besoins de la francophonie et qui pourront permettre au ministère du Tourisme et du Sport de réellement remplir le principe de vitalité contenu dans la *Politique*.